# Hélène Bonneau, Thomas Fauvel Colloque Handiversité 15 avril 202

- Hélène Bonneau :

Déjà, petite erreur, je prie Thomas de m'excuser, car nous faisons cette présentation en binôme. Nous avons fait connaissance à l'occasion de la lecture d'un article sur notre journal de Paris-Saclay, où Thomas exprimait les difficultés des personnes en situation de handicap avec les systèmes de visio conférence, qui ne sont pas ceux des GAFA. On a eu une discussion dessus, il va nous en parler juste après ma présentation.

Je ne peux pas m'empêcher de parler, comme Sylvie, de la crise que nous vivons tous en ce moment, qui nous oblige à être derrière des écrans, avec une numérisation forcée et intensive et un vrai risque d'exclusion pour en particulier les personnes en situation de handicap.

Qui sait les conséquences que cette numérisation à outrance a eues pour l'accès aux cours pour les étudiants en situation de handicap ? La communauté enseignante n'était pas préparée à cette rupture du tout numérique.

Dans l'urgence il y a des choses magnifiques qui ont été mises en place par exemple chez nous par la direction de l'innovation pédagogique. Mais on sait aussi que dans l'urgence l'accessibilité numérique n'a pas été une priorité. Et il y a des étudiants qui se sont retrouvés coupés des cours, car les choses n'étaient pas prévues à l'avance de façon accessible. Et qu'en plus, les besoins en accessibilité sont finalement rarement explicités dans les aménagements d'étude. Je suis chargée de mission handicap, mais aussi référente handicap pour les étudiants à l’IUT d'Orsay. Et les besoins en accessibilité numérique sont rarement explicités dans les aménagements d'étude. Par exemple je n'ai jamais vu un étudiant dire : je suis daltonien, je ne perçois pas les couleurs. Or, c'est indispensable pour suivre des cours, si dans les courbes, la seule différence entre la A et la B, c'est la couleur différente. Et on peut se demander, est-ce que le tiers temps qui est utilisé pour les étudiants Dys ou malvoyants, est suffisant pour compenser les difficultés supplémentaires liées aux cours à distance. Pourtant, on sait que si on applique bien les règles d'accessibilité, on peut faciliter la lecture et le travail pour tout le monde. Il y a des choses simples à savoir que les gens ne s'approprient pas, par manque de connaissances.

S'est-on posé la question au départ, des accès à la visio? Quand on a organisé cette conférence, on a pensé sous-titrage, on s'est donné les moyens. Qu'est-ce qu'on a comme moyens pour faire du sous-titrage de tous les cours en direct. On ne les a pas, mais il y a des solutions simples quand même qui peuvent être appliqués par tous, si on en a la connaissance.

C'est mon travail aujourd'hui en tant que chargée de mission handicap pour le numérique, de faire en sorte que la prise en compte de l'accessibilité numérique soit réalisée dans tous les cours, et sur toutes les plateformes. Et aujourd'hui, c'est plus que jamais une nécessité, mais en plus, c'est aussi une chance, car l'accessibilité numérique, si elle est bien appliquée, va permettre à tout le monde de faciliter le suivi des cours. On a vu tout à l'heure avec l'outil proposé par Hélène Sauzéon que c'est un outil vraiment pratique pour tout le monde.

Alors qu'est-ce qu'on a fait à Paris-Saclay en matière d'accessibilité numérique?

On n'a pas attendu la crise Covid pour travailler dessus.

On a profité du développement du nouveau site web de Paris-Saclay pour en juillet 2019, le faire accompagner par une entreprise spécialisée, ce qui fait qu'on a un score d'accessibilité super bon, 92%. C'est un score qui montre que la coquille qu'est notre site web est prête à accueillir les contenus qui derrière doivent être eux-mêmes accessibles. En plus le site web de Paris-Saclay, c'est une usine à sites, et comme il est déjà accessible, tous les sites des composantes le sont eux-mêmes. Du moment que les contenus sont accessibles, la coquille est prête. Après, je travaille avec l'ensemble des responsables des sites web des écoles et universités associées. On a réalisé des travaux d’audit d'accessibilité des sites de CentraleSupélec, de Versailles Saint Quentin, de notre plateforme e-campus. Ce qui permet de progresser sur les connaissances et mettre le point sur les difficultés. On a demandé un accompagnement dans la phase d'appel d'offre du nouveau site web d’AgroParitech. Ils ont su comment dépouiller les réponses des différents prestataires. Donc on travaille en réseau, et on est super contents. L'objectif c'est mutualiser les compétences, pour acquérir une autonomie sur l'accessibilité des sites web.

On travaille également sur les aspects de formation. Donc on a organisé des formations spécifiques pour le service communication, et des formations pour le service de l'innovation pédagogique. Et bientôt, on va mettre un e-learning à disposition de tout le monde. Et il y a plein d'outils mis à disposition sur notre page web accessibilité numérique du site de Paris-Saclay, avec notamment par exemple un guide pour le sous-titrage automatique des vidéos. Et une plateforme de demande d'aide d'urgence pour les étudiants ou enseignants qui ont des besoins en accessibilité numérique.

Je m'arrête là, Thomas, est-ce que tu m'entends?

- Thomas Fauvel : Oui. D'abord je vais me présenter, Thomas Fauvel, je suis actuellement étudiant de l'université Paris-Saclay. Je suis donc diplômé d'un master de physique, actuellement ingénieur dans les réseaux des télécommunications dans l'entreprise Orange. Et en parallèle, je poursuis un cursus de droit.

Au-delà de cela, je suis un étudiant en situation de handicap visuel. Et je suis également premier vice-président de la fédération des jeunes en situation de handicap, qui s'appelle la FEDEEH 100% handynamique. Et je m'occupe du plaidoyer de la formation des jeunes en situation de handicap, y compris sur le volet de l'accessibilité numérique.

Voilà pour le cadre de mes activités.

Tout d'abord, ce qui est important à préciser, c'est l'importance de l'évolution de la qualité de l'accessibilité au fil du temps. Ça fait un certain nombre d'années que je suis étudiant, une dizaine d'années à l'université Paris-Saclay. Et j'ai eu l'occasion d'être confronté à des problématiques d'accessibilité depuis mon arrivée à l'université jusqu'à aujourd'hui, et de pouvoir mesurer l'évolution de la mise en accessibilité des outils utilisés. Par exemple quand je suis arrivé il y a une dizaine d'années, on utilisait des outils de partage en ligne de document, très peu accessibles aux étudiants en situation de handicap. Aujourd'hui on a l'outil E-campus qui a encore ses défauts d'accessibilité, mais qui s'est fortement augmenté. Et on a quelques points qui ne sont pas encore parfaits, mais par contre, on a totalement changé de paradigme. On était dans un monde qui n'était pas accessible, alors qu'au, on est dans une monde accessible, avec encore quelques soucis, mais qui sont à mon sens plutôt mineurs. On pense rarement au problème d'accessibilité que peuvent confronter les personnes en situation de handicap au cours de leurs études, mais ce sont des choses qui peuvent être assez bêtes finalement. On peut avoir des exemples très concrets comme un planning de cours ou d'examens, fournis par les services pédagogiques de nos licences, masters, directement sous forme d’images.

Ce simple détail peut poser un problème aux personnes en situation de handicap visuel, ou troubles dys par exemple, car on ne va pas avoir un document qui va être accessible, et cela va nécessiter un traitement par un tiers pour être prenable en compte. Et donc susciter des problématiques d'accessibilité et un manque d'autonomie des personnes en situation de handicap. Il y a des petits détails auxquels on ne pense pas comme ça, qui sont très contraignants pour les personnes en situation de handicap au quotidien dans leur parcours.

Au sein d'une université, on a des étudiants, mais on n'a pas que des étudiants. Donc il ne faut pas se limiter dans sa recherche d'accessibilité à vouloir mettre en accessibilité pour les étudiants, il faut aussi penser aux personnels, enseignants, chercheurs, pour que l'université soit inclusive, il faut que tous ces outils, outils de communication numérique, site web ou logiciel métiers, soient accessibles pour qu'à toutes les échelles on puisse intégrer les personnes en situation de handicap, et qu'il n'y ait plus cette limitation.

En bonnes pratiques je pense que c'est une bonne base, de réussir à réaliser un audit au sein de son établissement, des solutions utilisées au quotidien. Alors ce n'est pas forcément quelque chose qu'il faut faire de manière récurrente ou cyclique, car effectivement, il ne faut pas rentrer dans l'automatisation d'un audit. Mais par contre faire un audit de base pour commencer la mise en accessibilité c'est important. Comme l'a dit Hélène, ça permet de se rendre compte de la réalité des solutions utilisées par l'université, et d'avoir une base de travail avant de se lancer dans la mise en accessibilité, et juger ce qui est prioritaire et ce qui ne l'est pas, car on ne peut pas tout faire en même temps. Et cet audit va permettre d'identifier les points majeurs à corriger.

Hélène a parlé de la partie logiciel de vidéo conférence. Ce qui est, au vu du contexte sanitaire, quelque chose d'extrêmement problématique, du moins essentiel pour les étudiants en situation de handicap aujourd'hui. Mais dans le cas des étudiants en situation de handicap, ils vont se confronter, en plus des problématiques du distanciel classique, le concept d'accessibilité de l'outil utilisé, qui va être un problème intrinsèque à l'accès à la connaissance de l'étudiant. Donc il faut absolument anticiper que la solution choisie par les établissements d'enseignement supérieur, puisse être bien accessible sur un plan numérique. C'est-à-dire utilisable par des logiciels de lecteurs d'écran. C'est quelque chose que les établissements n'ont pas forcément les moyens de vérifier par eux-mêmes que c'est accessible. Il faut l'intégrer dans son cahier des charges. Et il ne faut pas hésiter à faire des tests utilisateurs. Car aujourd'hui, les applications peuvent s'annoncer accessibles, mais ne pas l'être totalement.

Dans ce volet, il faut vraiment avoir une exigence de qualité auprès des prestataires sur laquelle on ne peut pas accepter une diminution de la qualité de l'accessibilité. Et effectivement, on n'a pas forcément que les GAFA qui sont accessibles. Des logiciels comme Zoom le sont, Microsoft aussi, Google aussi. Mais la problématique c'est le maintien dans le temps de l'accessibilité, qui n'est pas garantie pour les GAFA, au sens où il y a un concept d'image qui confronte à obliger de maintenir l'accessibilité que n'a pas forcément le logiciel libre. C'est le seul avantage à utiliser un logiciel de vidéo conférence de GAFA. Mais ce n'est pas une obligation si on est vigilant sur l'accessibilité de son logiciel.

Je vais finir en vous parler d'une problématique de l'accessibilité numérique assez criante et d'actualité, c'est l'écriture inclusive. Aujourd'hui, on l'utilise beaucoup dans notre environnement, ce qui est bien, c'est un facteur d'inclusion. Sauf qu'aujourd'hui, ce qu'on appelle écriture inclusive, il y a un abus de langage, et ça devrait s'appeler plutôt écriture non genrée. Car l'écriture inclusive aujourd'hui, est un problème pour une partie des personnes en situation de handicap, et un problème d'accessibilité numérique, notamment avec le point médian et d'autres problématiques pour les Dys. Donc les troubles en situation de handicap visuel et les Dys sont confrontés à des problèmes d'accessibilité face à l'écriture inclusive. Ça ne veut pas dire qu'il faut y renoncer, il y a un projet de loi à l'Assemblée nationale qui veut obliger les établissements publics à y renoncer. Je suis aussi assesseur du Conseil national consultatif des personnes en situation de handicap, le CNCPH, et ce sont des sujets qu'on traite. Et on essaie de porter une voix en disant que revenir en arrière, avec des principes conservateurs d'une autre époque n'a pas de sens, qu'il faut maintenir cette écriture non genrée, et travailler sur une évolution pour arriver à une écriture réellement inclusive. On a pas mal de travaux qui existent sur le sujet, qui montrent qu'il y a des solutions.

Voilà la ligne que je porte en tant que personne en situation de handicap. Et je m'arrête là, je crois que j'ai dépassé.

Sylvain Chevallier : Et pour faire suite à votre message sur l'écriture non genrée et les formes inclusives, effectivement, c'est tout à fait d'actualité, il y aura un poster sur le sujet dans les espaces de posters, que vous pourrez consulter.